

<b>Zeitschrift:</b>	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
<b>Herausgeber:</b>	Le messager suisse
<b>Band:</b>	27 (1981)
<b>Heft:</b>	3
<b>Anhang:</b>	[Nouvelles locales] : Bordeaux, Agen, Nantes, Tarbes, Toulouse, Tours, Le Havre
<b>Autor:</b>	Badel, R. / Tissot, André / Reusser, F.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Activité des Sociétés

### BORDEAUX



Consulat général de Suisse  
14, Cours Xavier-Arnozan  
**33080 BORDEAUX CEDEX**  
Tél. : 16/(56) 52-18-65

### AGEN

Cercle suisse du Lot-et-Garonne et du Gers chez M. le Curé, Président A. Portmann  
**44170 MEZIN**

Il faut attendre le numéro de juin pour avoir quelques nouvelles de notre Cercle, car le 25 janvier, les comptes rendus doivent être expédiés. Alors, notre « Soirée choucroute » se racontera la prochaine fois. Par compte, je signale notre « Assemblée générale » qui aura lieu le 22 mars à l'Hostellerie des Grubelets près de Moncaut. N'oubliez pas l'inscription et de venir nombreux !

Au plaisir de vous voir, je vous salue cordialement.

A. Portmann, président

### Avis intéressant les Suisses et leurs Amis de nos régions

M. et Mme André Petit, conférenciers et cinéastes, présenteront un film qu'ils ont réalisé sur notre Pays, intitulé

« La Suisse, une inconnue à notre porte » Ces conférences auront lieu à :

**Vannes** : le 5 mars, salle du Palais des Arts.

**Nantes** : les 6, 7, 8, 9, 10, 14 mars, au théâtre Francine Vasse.

**Angers** : les 11 et 12 mars, au cinéma Variétés.

**St-Nazaire** : le 15 mars à la Maison du Peuple.

**Le Mans** : le 17 mars au cinéma ABC.

Nous espérons que nombreux seront ceux qui voudront bien réserver leur soirée pour pouvoir se replonger avec ces brillants conférenciers dans l'atmosphère de notre Pays.

### NANTES



Union suisse de l'Ouest

« Les Loges »

Monnières

### 44690 LA HAIE FOUASSIERE

L'U.S.O. pour clore l'année, a proposé deux rencontres :

- 1) Un déjeuner choucroute le 27 novembre à Angers où quarante compatriotes et amis français se sont retrouvés à l'initiative de MM. Rohrbach, Lepage et autres Angevins. Le succès de cette réunion nous incite, d'ores et déjà, à la renouveler en 1981, mais un samedi au lieu d'un jeudi, jour peu favorable pour les actifs qui, avec raison, nous en ont fait la remarque. Nous avons regretté l'absence de notre chère Doyenne, Mme Foglia, à laquelle le soussigné a adressé un message de sympathie de même que, pour M. le consul général et Mme Roy, des cartes recueillaient les signatures des participants.
- 2) L'arbre de Noël, fêté le 14 décembre, salle des Compagnons du Devoir, a réuni quarante-sept personnes dont vingt-quatre enfants qui ont reçu cadeaux et friandises du Père Noël personnifié par notre dévoué secrétaire M. Kleber. Quatre films de l'Office suisse du Tourisme ont ravi petits et grands. Nos anciens n'ont pas été oubliés et ont reçu un beau colis de « bonnes choses » accompagné, pour certains, de F 200,—.

Nous avons regretté l'absence de Mme Philippe, retenue pour raison de santé.

Avec 1981, la première date à retenir est celle du 7 mars prochain que M. le Consul général Roy m'a fixée pour sa visite à Nantes. Une circulaire vous informera du lieu, de l'heure et du menu du repas auquel nous vous prions d'assister pour cette occasion.

Enfin, le Comité de l'U.S.O. vous souhaite une bonne année et remercie par avance ceux d'entre vous qui voudront bien s'acquitter de leur cotisation (F 20,— pour une personne, F 30,— pour un couple) en la virant, par exemple, au C.C.P. suivant : Union suisse de l'Ouest

305-53-U Nantes

Merci !

Votre Président, R. Badel

### TARBES

Amicale suisse des Pyrénées

La roseraie

Aysac-Ost

### 65400 ARGELES-GAZOST

Dans sa dernière réunion, le Comité a décidé d'organiser une sortie champêtre le dimanche 24 mai prochain en pays du Béarn et Basque animée par des jeux divers de plein air. Que tous les compatriotes et amis amoureux de la belle nature réservent bien sur leur agenda cette manifestation qui fera l'objet d'instructions précises dans un prochain courrier.

Par ailleurs, les membres de l'Amicale sont avisés que l'Assemblée générale aura lieu cette année le 11 octobre prochain à l'heure et lieu habituels.

Le Secrétaire

### TOULOUSE

Société helvétique de Bienfaisance

36, allée de Bellefontaine

### 31081 TOULOUSE CEDEX

C'est le samedi 13 décembre 1980 qu'eut lieu la fête de Noël de la Société helvétique de Bienfaisance de Toulouse, en présence de M. le Consul Roy.

La mairie de Toulouse avait mis gracieusement à notre disposition une salle confortable et fonctionnelle où les trois cents participants et leurs enfants purent évoluer à l'aise. Et le gardien de la salle fut tout fier de montrer sa collection d'anciennes cartes postales suisses (vues du début du siècle) sauvées par lui lors d'un déménagement.

L'équipe de jeunes filles qui assurait le programme artistique ayant été en grande partie démantelée par les obligations professionnelles et par l'amour, plusieurs vagues de tout jeunes sont venues entourer les rescapés. Les familles de la Société sont bien vivantes, gaies, dynamiques et fraternelles. Et notre fête de Noël n'est pas seulement la Fête des Jeunes : si les jeunes sont les seuls à recevoir des cadeaux du Père Noël (traditionnellement présent), les anciens partagent les lots de la tombola et mangent au buffet les gâteaux confectionnés dans les cuisines suisses.

Les jeunes ont appris nos vieux chants et chacun réchauffe son cœur dans la communion sonore qui remplit la salle plusieurs fois à chaque réunion.

La vie est un échange : « Qui donne reçoit ! », du moins je l'espère, pour vous, Monsieur le Consul général, pour vous mes amis du Comité et vos conjoints, pour vous membres de l'A.P.G.I.S., pour vous grands-parents, parents et enfants de la S.H.B. et pour les amis que vous amenez. Et je vous dis

« Merci ! » pour tout ce que vous avez donné à votre vieille-jeune S.H.B.  
Que 1981 apporte courage et consolation à ceux qui souffrent de vieillir ou qui sont dans la peine, courage et force à ceux qui doivent tous les jours assumer leurs responsabilités d'adultes, enthousiasme et bonne volonté aux jeunes qui feront le monde de demain.

Le Président  
André tissot

## TOURS

Amicale helvétique tourangelle  
Le Chalateau  
Rochecorbon  
37210 VOUVRAY

La traditionnelle Soirée choucroute de fin d'année, tenue à Luynes le 6 décembre dernier était rehaussée cette année par la présence de M. Ney, directeur du Secrétariat des Suisses de l'étranger, de M. Pianca, Ministre et premier collaborateur de notre Ambassadeur à Paris, enfin, de M. Roy, Consul général et Madame qui avaient bien voulu braver les intempéries pour se joindre à nous.

Cette manifestation, précédée de l'Assemblée générale annuelle, fut ouverte par M. Borloz, notre président, qui, après avoir accueilli les personnalités, fit le bilan 1980 de l'activité de notre amicale. Le bureau fut reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité, pour les deux exercices suivants. A ce Comité, sont venus se joindre : Mmes Borloz et Neveu, Mlle Martinelli chargée plus spécialement d'animer les jeunes et M. Neveu pour des questions d'intendance de notre Association et à qui nous devons l'organisation culinaire de la soirée.

Chaque personnalité prit ensuite la parole pour manifester sa satisfaction d'être présente parmi nous et de se retrouver dans cette ambiance empreinte de chaleur suisse et de cordialité.

Venant directement de Berne, M. Ney s'est fait l'écho de la grande famille des Suisses établis hors des frontières nationales pour nous apporter à nous qui représentons la Cinquième Suisse, les dernières informations relatives aux votations fédérales, le droit à la nationalité suisse des enfants de mère suisse et de père étranger ou du mari étranger d'une Suissesse, le droit de cité suisse, le vote par correspondance, l'AVS/AI, etc. De nombreuses questions furent posées à la réflexion de notre invité.

M. le Ministre Pianca qui avait bien voulu accepter, à titre privé, de se joindre à notre grande famille suisse tourangelle, nous fit part de sa très grande joie de venir découvrir une région marquée jadis par le passage de nombreux rois dont les châteaux et demeures ornent encore de nos jours ce paysage du Val de Loire.

Et enfin notre Consul général dont nous connaissons depuis de nombreuses années l'efficace collaboration, sut avec sa gentillesse apporter un mot chaleureux à notre Amicale. Notre Président, au nom du Comité, a proposé de nommer M. Roy comme Président d'honneur de l'Amicale helvétique tourangelle. Cette proposition a reçu immédiatement l'agrément de toute l'assistance qui, spontanément, porta un toast à l'heureux élu.

Place était ensuite donnée à la fête. Fête des yeux d'abord, puisque le cadre était charmant. Fête du palais ensuite avec une royale choucroute et le délicieux pain d'épice. Fête de l'ouïe puisque les convives purent écouter, entre autres, un chœur formé de quelques étudiants suisses de l'Institut de Langue française de Tours qui avaient bien voulu se joindre à l'assemblée.

Le traditionnel jeu du loto passionna l'ensemble des convives et fit d'heureux gagnants. Cette agréable soirée se clôtra par des chants et des danses. Chacun s'en retourna en emportant, une fois de plus, un sympathique souvenir de cette festivité helvétique.

Le Comité de l'Amicale helvétique tourangelle signale à tous ses membres que la prochaine soirée suisse se tiendra le samedi 14 mars 1981 à Luynes, au restaurant de la Halle.

Toutes précisions utiles seront données en temps voulu.

Nous vous attendons, venez nombreux.

## LE HAVRE



CONSULAT :  
124, boulevard de Strasbourg  
Tél. : (35) 42.27.09

## LE HAVRE

Amicale des suisses de l'Eure  
Réunion du dimanche 7 décembre 1980

Sur le calendrier le 6 décembre c'est la Saint-Nicolas. Tel était le thème adopté pour notre journée de rencontre et d'amitié par le bureau de l'Amicale. Les trente compatriotes et amis qui ont osé affronter le froid et les risques de verglas prévus par la météo n'ont pas eu à s'en plaindre. Car nous avons fêté dans la joie la Saint-Nicolas. Une seule ombre au tableau : M. Stauffer, Consul de Suisse au Havre et Madame nous avaient habitués à leur présence à nos réunions.

Appelé à prendre sa retraite, M. Stauffer était en pleine période de départ et ne pouvait être parmi nous. Nous avons vivement regretté leur absence à tous deux car nous aurions aimé leur présenter les adieux de notre Amicale. Nous leur souhaitons une longue et heureuse retraite.

Comme les années précédentes Sandoz avaient prêté leur bâtiment social pour notre réunion. La fête de la Saint-Nicolas commença par un apéritif Sancta-Klaus apprécié de tous. Il était le prélude à un déjeuner où la dinde de la Saint-Nicolas n'avait rien à envier à celle de Noël. Il fallut interrompre agapes, café, chansons, pour aborder la partie sérieuse de la journée : l'assemblée générale de l'Amicale prévue par nos statuts.

L'euphorie d'un bon repas aidant, l'Assemblée accepta sans désemparer : mot du Président, rapport financier du Trésorier, rapport d'activité du Secrétaire. Sur cet élan de bienveillance, elle renouvela sa confiance au bureau sortant. L'Assemblée générale était terminée. Mais, au fait, qui a prétendu que les Suisses étaient lents ?

Nous avons repris la fête et nous nous sommes tournés vers les jeux. Ceux-ci étaient payants. Cette disposition donnait la possibilité de joindre l'utile à l'agréable, de se distraire tout en étant généreux. Si les difficultés du slalom ont rebuté beaucoup de participants, en revanche le jeu des questions fut fort apprécié. Quant au poker américain, on faisait queue pour y perdre son argent. Nos compatriotes se montrèrent très généreux.

Leur générosité permit aux membres du bureau de se transformer en autant de Saint-Nicolas qui portèrent des colis bien remplis aux compatriotes isolés ou âgés.

Telle fut notre première réunion de l'année 1980/81 : journée d'amitié, de joie, de détente, de générosité. Le bureau espère qu'elle sera suivie d'une réunion de printemps encore plus amicale, plus joyeuse. Il souhaite donc que vous veniez encore plus nombreux pour marquer la vitalité de notre Amicale.

Le Secrétaire, F. Reusser

# ÉCONOMIE

## Commerce avec la France et industries suisses de France en 1980 un excédant intéressant pour nos voisins

En 1980, les échanges franco-suisses visibles et les exportations directes des sociétés industrielles suisses installées en France procureront à cette dernière un excédent de devises de l'ordre de 12 milliards de francs français (environ 4,8 milliards de francs suisses). C'est de loin l'actif le plus élevé que la France enregistre avec n'importe lequel de ses partenaires étrangers. Selon une enquête de la Chambre de Commerce suisse en France publiée dans le dernier numéro de la revue économique franco-suisse, les échanges visibles entre la France et la Suisse ont poursuivi leur progression au cours des dix premiers mois de 1980. D'après les statistiques disponibles, le courant d'échange France-Suisse, exprimé en francs suisses, s'est accru de 21 % et le courant en sens inverses de 23 %. Bien que ne portant pas sur la totalité de 12 mois, ces données indiquent une nette accélération des échanges. En 1979, les importations suisses de France avaient augmenté de 18,7 % par rapport à 1978 et les importations françaises de Suisse de 6,5 %.

La Chambre de Commerce suisse en France note cependant que l'industrie suisse n'échappe pas à l'appréciation de la concurrence, en dépit de son haut degré de spécialisation. Le prix moyen de la tonne exportée de Suisse était de 8 200 francs suisses en 1972. Après avoir atteint 9 716 F en 1977, il s'est replié à 8 900 F en 1979. Quant au prix moyen de la tonne importée, il a régulièrement augmenté de 925 F suisses en 1972 à 1 426 F en 1979. Ainsi les Suisses paient leurs impor-

tations 54 % plus cher qu'en 1972 alors que le prix de leurs exportations n'a été relevé que d'à peine 9 %.

Les échanges commerciaux franco-suisses en 1980 vont marquer un nouvel accroissement de l'excédent au profit de la France. Il devrait atteindre 7,5 milliards de francs français (6,5 milliards en 1979). La Suisse reste donc le partenaire commercial « le plus intéressant » de la France. La Chambre de Commerce suisse en France relève aussi que les prêts suisses à des emprunteurs français de droit public s'inscrivent de nouveau à un niveau élevé, voisin du record de 1979 : 1,673 milliard de francs suisses de janvier à novembre 1980 contre 2,39 milliards de janvier à décembre 1979.

### Les exportations des entreprises suisses de France

Selon les indications recueillies par la Chambre de Commerce Suisse, les exportations des Sociétés industrielles suisses en France ont atteint 4,757 milliards de francs français, soit 23 % de plus qu'en 1979. Les auteurs de l'enquête relèvent cependant qu'une étude scientifique appuyée sur un matériel comptable sans lacunes aboutirait sans doute à un total d'exportations suisses à partir de la France, donc génératrices de devises, de l'ordre de quelque 5 milliards de francs français.

En 1980, les exportations des entreprises suisses de France se sont surtout inscrites dans les domaines suivants : on trouve en premier lieu l'alimentation avec 1,8 milliard de F français, puis la chimie et les produits pharmaceutiques (1,36 milliard de F français), les machines et équipements industriels (0,73 mia), les installations et équipements électriques (0,7 mia), le bâtiment (0,1 mia) et enfin les chaussures avec 0,05 mia de F français (ces

données sont des ordres de grandeur).

En considérant l'excédent des échanges commerciaux et les exportations directes des entreprises suisses de France, la Chambre de Commerce suisse se demande, dans ces conditions, si le maintien d'une réglementation par rapport au traitement communautaire en matière d'investissement a encore un sens, alors que les capitaux venus d'Angleterre ou d'Allemagne peuvent s'investir en France moyennant simple déclaration, les capitaux non originaires de la communauté sont toujours maintenus à distance par une réglementation qui limite à moins de 20 % du capital leur libre accès aux sociétés de droit français.

La Chambre de Commerce suisse en France estime que l'année 1981 exigera de la part de tous ceux qui participent à la vie économique franco-suisse la mise en œuvre d'un esprit de coopération renouvelé si l'on veut éviter des « écueils majeurs ». C'est particulièrement souhaitable en ce qui concerne « les chicanes administratives, douanières, judiciaires qui obstruent trop souvent et trop longtemps des échanges mutuellement favorables ». (A.T.S.)

**Chambre  
de  
Commerce  
Suisse  
en France**

**16, av. de l'Opéra  
Tél. : 296.14.17**